

Newsletter 3 - Décembre 2017



Editorial

L'automne est là... Depuis septembre, chacun a repris ses activités, qu'il s'agisse pour certains de poursuivre une pratique assidue, ou pour d'autres de s'impliquer dans un nouvel engagement sportif. Afin de renforcer votre motivation, de connaître les bienfaits associés à une pratique d'activité physique régulière et adaptée sur la santé, je vous invite à consulter le guide pédagogique « Le c.o.d.e du sport santé », élaboré par le Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être et l'Onaps avec l'appui d'experts. Concernant la prescription d'activités physiques par les médecins, la publication « Sport santé sur ordonnance - Contexte et exemples de mises en œuvre », initiée par le PRN Sport Santé Bien-Être et l'Onaps a été remise à chaque participant lors des 2èmes assises du sport santé sur ordonnance qui se sont déroulées à Strasbourg, les 12 et 13 octobre.

Pour atteindre l'objectif fixé par notre ministre d'augmenter le nombre de pratiquants d'APS, tout doit être mis en œuvre afin de favoriser chez nos concitoyens la pratique d'APS au quotidien, ce qui implique de repenser les concepts et les lieux de ces activités et d'élargir le champ du sport santé.

Ingénieur et paysagiste concepteur, **Pierre Cugnart** présente dans cette troisième newsletter, sa vision de l'aménagement de l'espace public, dans ses relations avec cette dynamique du sport santé.

Je vous souhaite une très bonne lecture et de très belles fêtes de fin d'année.

Jacques BIGOT, Responsable du Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être

Colloque - 16 janvier 2018 - Dijon

Vieillir en santé - Activité physique et sédentarité

Ouverture par Laura FLESSEL, Ministre des Sports

L'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (Onaps) et le Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être ont le plaisir de vous informer de la tenue de leur colloque annuel commun « Vieillir en santé » qui se déroulera le 16 janvier 2017 de 9h à 17h à Dijon Métropole. Le sujet de l'activité physique et la sédentarité des seniors sera approfondi cette année en présence du professeur Daniel Rivière, chef du service de médecine du sport de l'hôpital Larrey de Toulouse.

Cette journée sera rythmée par des tables rondes autour d'élus, d'acteurs institutionnels et d'acteurs de terrain qui présenteront un état des lieux des connaissances et partageront leurs expériences.

Au programme :

4 conférences plénières : Point de vue des scientifiques

3 tables rondes :
Engagement des institutions
Politiques de territoires
Initiatives de terrain

Télécharger le programme complet ICI

Avec la participation : du **professeur Martine Duclos**, Chef du service de médecine du sport du CHU de Clermont-Ferrand et du **professeur Daniel Rivière**, Chef du service de médecine du sport de l'hôpital Larrey de Toulouse

En partenariat : avec les DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté et le soutien de Dijon Métropole

9h00 - 17h00 - Dijon Métropole - Salle du Conseil 40 avenue du Drapeau - 21000 Dijon. Le coupon d'inscription est téléchargeable sur le site du Pôle Ressources, ou en cliquant sur le lien suivant :

Inscription





Prescription d'activité physique adaptée (APA)

L'Onaps et le Pôle Ressources National Sport Santé Bien-être ont réalisé conjointement un document intitulé « Sport santé sur ordonnance - Contexte et exemples de mises en œuvre » Cette publication remise lors des 2èmes assises du sport santé sur ordonnance de Strasbourg aborde :

- la prescription d'activité physique adaptée par le médecin traitant pour les patients en affection de longue durée (ALD) : le contexte législatif, la définition de l'APA, la prescription et l'encadrement de l'APA
- les affections de longue durée : diagnostic, bénéficiaires, ALD et inégalités sociales
- quelques expériences menées dans les territoires

Sport Santé sur ordonnance



Le c.o.d.e du sport santé

Un projet commun autour d'une dynamique partagée

Ce guide pédagogique, initié par le ministère des Sports, le Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être et l'Onaps traduit la volonté de promouvoir les activités physiques comme facteurs de santé au plan national. Pour son élaboration, un groupe d'experts a été constitué, réunissant, outre les structures nommées précédemment, différents acteurs dans ce domaine. L'engagement de certaines fédérations impliquées dans le sport santé (aviron, athlétisme, natation, sport pour tous, UNSS) et de la Mutualité Française, a permis d'élaborer un projet commun, exprimant une volonté conjointe de participer à ce travail collectif.

Comportement, Organisation, Découverte, Effets sont les 4 thématiques abordés dans ce guide et qui illustrent le sport santé à travers la prévention, les recommandations, les offres de pratiques et les bienfaits.

Consulter le c.o.d.e

Aménagement de l'espace public et sport-santé

Le métier de paysagiste concepteur consiste à concevoir et accompagner les transformations de l'espace public. Ces transformations ou rénovations, en milieu urbain comme en milieu rural, peuvent être abordées sous différents angles. Ces approches sont le plus souvent complémentaires et certaines d'entre elles, comme les déplacements, les partages d'usages ou encore les espaces de jeux sont en rapport direct avec la notion de sport santé, et plus précisément avec la notion de pratiques d'activités physiques spontanées sur l'espace public. L'agence Vysages que je dirige y apporte une attention toute particulière; ces pratiques existent, se démocratisent, voilà une bonne raison de les intégrer dans nos réflexions de concepteurs et d'aménageurs. C'est d'ailleurs le sens de notre partenariat avec l'IRBMS (Institut de Recherche du Bien-être, de la Médecine et du Sport santé). L'aménagement seul n'est pas suffisant pour proposer des solutions durables et efficaces, la compétence du paysagiste concepteur doit s'appuyer sur les professionnels du sport, de la santé et des acteurs locaux, pour proposer des espaces adaptés qui puissent vivre et être appropriés par tous. Par exemple, l'aménagement d'une traversée urbaine peut être l'occasion d'y intégrer une piste cyclable. Certaines pistes neuves présentent "des défauts " qui peuvent gêner le quotidien des cyclistes. Pour les aménageurs, ces défauts sont parfois considérés comme des détails, mais pour les usagers, ils sont source de complications, plus ou moins importante. Il est donc indispensable de s'entourer des acteurs locaux et d'entamer une démarche de concertation afin de limiter au maximum les "défauts" qui peuvent être réduits, notamment par les retours d'expériences. L'application des normes (largeur de piste, nature du revêtement, signalisation,...) n'est pas suffisante, il faut réfléchir le projet en termes d'ergonomie, d'accessibilité, de sécurité et de partage entre les usagers ! Chaque projet d'aménagement d'espace public est donc l'opportunité d'y intégrer une pratique sportive spontanée et sécurisée, c'est l'exemple de la création d'une piste cyclable lors de la rénovation d'un axe principal, mais cela vaut aussi pour les squares et la pratique du street workout, les jardins publics et les parcours propices au jogging, et bien d'autres exemples. Chaque projet doit s'ancrer dans les pratiques existantes, avec les acteurs en place, et surtout avec un élan politique puisque cette approche ne peut pas s'imposer sans l'accord et la volonté des élus locaux. Le sport santé s'impose petit à petit dans les aménagements de l'espace public en tant qu'enjeux de santé publique, au même titre que les questions environnementales et de développement durable. C'est sous cet angle qu'il convient de l'aborder, sans oublier qu'il participe au principe fondamental qui motive le paysagiste concepteur, l'amélioration des cadres de vie du quotidien.

Pierre CUGNART - Agence Vysages Ingénieur et paysagiste concepteur

Pour vos recherches documentaire, consultez **LiSSa**



LiSSa est une base de données bibliographiques dans le domaine de la santé. (Projet notamment conduit par le CHU de Rouen).

Cette base est librement accessible sur internet à cette adresse : www.lissa.fr. Elle intéressera les médecins mais pas seulement. Mise à jour quotidiennement, elle référence les articles scientifiques en français ; vous y retrouverez une « sélection » de références issus de Pubmed ou encore d'articles diffusés par l'éditeur Elsevier / Masson. Interrogeable selon 2 modalités : recherche simple et recherche avancée ; cela vous permettra de retrouver parmi les quelques 12 millions de références les articles pertinents, actuels et francophones.

S'agissant d'une base de données bibliographiques, les articles ne sont pas directement lisibles depuis l'outil. Il faut se rapprocher d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation qui vous permettra la lecture complète en accédant aux revues papier ou via une plateforme de revues électroniques (ex. Science direct). Les bibliothèques universitaires identifient leurs collections, permettant ainsi un repérage facile via le catalogue Sudoc.

Pour s'approprier cet outil, consultez la page d'aide du CHU de Rouen, ou consultez les deux vidéos de trois minutes élaborées par un réseau des bibliothèques universitaires de santé. La chaîne Youtube DocToBib, porté par un regroupement national de bibliothèques universitaires de Santé, propose de nombreux autres tutoriels pour affiner votre méthodologie de la recherche documentaire, comme par exemple : LiSSa : comment trouver un article en français avec la recherche simple ? (partie 1).

Ouvrir LISSa







Retrouvez toutes les actus "sport santé" sur notre site Internet

Actualité, Bulletins de veille, Ressources documentaires, Information du réseau..

C'est parti!

Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être CREPS Vichy-Auvergne 2 route de Charmeil - BP 40013 03321 BELLERIVE-SUR-ALLIER Cedex 04 70 59 52 79 pole-sante@creps-vichy.sports.gouv.fr



Directeur de la publication : Jacques Bigot | Création graphique : Christelle Bayon Crédit photos : CanStockPhoto | CREPS Vichy Auvergne

<u>Version en ligne</u> | <u>Vie privée et mentions légales</u> | Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, cliquez simplement sur le lien suivant Se désabonner. ©2017 Pôle Ressources National Sport-Santé-Bien-Être. Tous droits réservés.